



Les Jeux de la XVIII^e Olympiade Tokyo 1964

du samedi 10 octobre au dimanche 25 octobre

A propos de la décision sur l'époque et sur le programme des Jeux Olympiques

par Masaji Tabata

Secrétaire Général du Comité Organisateur des Jeux de la XVIII^e Olympiade

Après une longue délibération à la 58^e Session du Comité International Olympique à Athènes, l'époque pour la tenue des Jeux Olympiques à Tokyo et le programme des sports qui y seront pratiqués ont été définitivement fixés. Le Comité Organisateur de la XVIII^e Olympiade a décidé de se conformer immédiatement à ces plans en établissant les détails administratifs de l'événement et en commençant à tracer concrètement les moyens pour sa réalisation.

Le mois d'octobre, où auront lieu les Jeux, est au Japon un des meilleurs mois de l'année et je suis certain que tous ceux qui assisteront aux Jeux, athlètes, officiels, journalistes et spectateurs seront charmés par sa beauté.

Les représentants des divers pays, les jeunes gens de toutes les parties du monde viendront rivaliser pour démontrer leurs capacités morales et esthétiques en même temps que sportives. Nous sommes déterminés à consacrer toute notre initiative et tous nos efforts pour préparer le meilleur aménagement de cette manifestation.

Nous désirons exprimer ici notre reconnaissance aux membres du Comité International Olympique, qui ont accepté, avec leur sagesse et leur sympathie, de répondre aux aspirations du peuple japonais en comprenant le Judo parmi les épreuves des Jeux.

Conformément à la Charte Olympique nous présenterons une exposition des Beaux-Arts qui comprendra des œuvres théâtrales de Kabuki et de Drames de Nô, ainsi que des œuvres de peinture, de sculpture et de musique, aussi bien classiques que modernes. Notre désir est de remplir nos engagements pour atteindre le plus haut degré dans ce domaine. Une de nos premières entreprises a été d'organiser un Comité spécial pour cette Exposition des Beaux-Arts. Les arts classiques et caractéristiques de notre pays répondront, nous en sommes sûrs, à nos espoirs et à nos ambitions pour atteindre ce niveau supérieur.

De la part du peuple japonais j'adresse une invitation sincère à la jeunesse du monde et aux populations qui s'intéressent aux Jeux Olympiques, pour donner toute sa valeur à cette grande manifestation qui aura lieu à Tokyo dans trois ans.

La piscine municipale couverte de Tokyo

Les épreuves de water-polo des Jeux Olympiques auront lieu à la piscine couverte qui est toute vitrée et qui est d'un plan très particulier.

Elle est située à un angle du Parc Olympique. Elle a été construite en 1958 pour les Troisièmes Jeux Asiatiques comme la principale piscine de natation. Depuis lors elle a été ouverte aux habitants de Tokyo toute l'année. L'aspect le plus remarquable de cette piscine, c'est que la tribune des spectateurs en occupe seulement un côté et que les trois autres côtés sont vitrés. Ce plan hardi donne beaucoup de clarté à l'intérieur et apporte aux nageurs une impression de liberté.

Horizontalement le viaduc et les escaliers sont disposés de façon à assurer le maximum de commodités pour les spectateurs, les nageurs et les membres de la presse.

Une grande chaudière qui brûle du coke, est employée pour donner à l'eau une température de 24 degrés centigrades, toute l'année, ce qui est la moyenne de température internationale. Pour la température de l'air un système de chauffage à air conditionné y contribue, et l'aération est faite à intervalles convenables.

En ce qui concerne le filtrage et la stérilisation de l'eau un système de filtrage sous pression est employé pour les 1 700 tonnes

d'eau du bassin de natation et pour les 1500 tonnes du bassin des plongeurs. L'eau du bassin de natation est renouvelée toutes les cinq heures et celle de l'autre bassin toutes les quatorze heures.

La surface totale est de 37 600m². Elle comprend les bureaux, les salles d'habillement, une clinique, des douches pour les hommes et pour les femmes et enfin la salle des machines. L'édifice a un sous-sol et trois étages avec une étendue totale de 13 416 m².

La capacité actuelle de la tribune de la piscine est de 4000 spectateurs, dont 3000 avec des sièges et 1000 spectateurs debout dans une galerie; mais on prévoit une extension de cette capacité avant la date des Jeux Olympiques.

Le bassin pour les courses a 50 m. de long sur 20m. de large avec 9 rangées, tandis que le bassin pour les plongeurs a 25 m. de long sur 20 m. de large.

Des installations pour prendre des photos sous l'eau sont prévues.

Voyons les stades

Stade national: cérémonie d'ouverture et de clôture: capacité 100 000. Il sera utilisé également pour le jumping des sports équestres.

Gymnastique: le Gymnasium métropolitain de Tokyo: capacité: 5000.

Water-polo: piscine couverte: 3000.

Boxe: Même piscine convertie en salle de boxe: 5000.

Football: Stade Prince Chichibu: 10 000, et Stade national: 20 000.

Hockey: A Kamazawa: 2000. Mais pour les finales au terrain d'athlétisme de ce même endroit: 20 000.

Lutte: Gymnasium de Kamazawa: 5000.

Volley-Ball: Au terrain de Volley-Ball de Kamazawa: 4000.

Football: Même stade que pour le hockey: 20 000.

Basket-Ball: Annexe du Gymnasium national: 4500.

Poids et Haltères: Shibuya Hall: 3000.

Natation, Judo: Gymnasium: 25 000.

Escrime: Hall de l'Université: 3000.

Cyclisme sur route: Hachioji: 5000.

Dressage (Equestre): Parc équestre: 5000

Aviron: A Toda (à Tokyo): 3000.

Yachting: Enoshima-Hayama: à 50 km. de Tokyo.

Tir: Asaka: 3000.

Le Marathon sera tracé dans sa presque totalité à l'intérieur de la capitale avec un passage, à mi-parcours au Stade national.

Ceci nous paraît être une excellente idée.

Notons que toutes ces installations sportives ne sont pas toutes encore en état. Certaines d'entre elles doivent être construites. De tout cela, néanmoins, il faut retenir que les organisateurs japonais ont vu grand, car, dans une capitale qui comptera bientôt 10 millions d'âmes, il est facilement concevable que, même après les Jeux ces installations sportives auront leur utilité et que ces stades, gymnase géant, etc., refuseront du monde.

† M. Seiichiro Yasui

Nous regrettons de faire part du décès, survenu le 19 janvier dernier, de M. Seiichiro Yasui, vice-président du Comité Organisateur des prochains Jeux Olympiques de Tokyo et ancien Gouverneur de Tokyo.

Nous prions le Comité d'Organisation Japonais de croire à notre vive sympathie.